

## Le rôle des patriarches dans l'Eglise

**Author :** Vini Ganimara

**Categories :** [Episcopats locaux](#)

**Date :** 19 octobre 2010

Parmi les enjeux ecclésiologiques les plus importants du synode, il y a la question de la primauté pontificale, celle de la synodalité\*, et, entre les deux, celle de la place des patriarches. La discussion, à Rome même, entre des évêques latins et des évêques orientaux était naturellement une très belle occasion de réfléchir à ces thèmes importants pour l'avenir de l'Eglise romaine d'une part, mais aussi pour l'avenir de l'oecuménisme d'autre part. Le vaticaniste Sandro Magister a proposé cette [synthèse](#) succincte sur quelques interventions décisives à propos du rôle des patriarches:

"Plusieurs voix, au synode, ont donc demandé que les patriarches et les évêques reçoivent l'autorité sur l'ensemble de leurs fidèles, que ce soit dans leur pays ou à l'étranger\*\*. [...]

En ce qui concerne le rôle des patriarches, la demande que leur soit "restituée" l'autorité qu'ils avaient aux premiers siècles de l'Église, par rapport au pape, a été formulée plusieurs fois au cours du synode. En particulier qu'ils aient davantage d'autonomie pour la nomination des évêques locaux. Et aussi qu'ils soient associés "ipso facto" au collège qui élit le souverain pontife, "sans avoir besoin de recevoir le titre latin de cardinaux". En un mot, il est demandé que le pape se voie attribuer "une nouvelle forme d'exercice de sa primauté, inspirée des formes ecclésiales du premier millénaire", le rôle des patriarches étant renforcé. Tout cela visant aussi à rapprocher les points de vue de l'Église catholique de ceux des Églises orthodoxes d'Orient."

Je n'ai aucune compétence, ni "technique", ni a fortiori magistérielle, pour m'immiscer dans ces débats. Mais il me semble que nous devrions aller aussi loin que possible dans la reconnaissance de l'autorité des patriarches et, de façon générale, dans la reconnaissance de la large "autonomie" des différentes Eglises orientales, aussi loin que possible dis-je, dans le respect de la primauté pontificale (qui n'est pas moins traditionnelle que l'autorité patriarcale). Selon moi - mais si des lecteurs plus compétents que moi veulent intervenir ou me corriger, qu'ils n'hésitent surtout pas -, le Pape a trois fonctions d'autorité:

- 1) Il est évêque de Rome.
- 2) Il est patriarche de l'Eglise latine.
- 3) Il est le souverain pontife, c'est-à-dire le chef du collège épiscopal (et donc aussi du "collège" patriarcal).

C'est évidemment la portée du troisième point qui est en débat, mais je ne vois pas comment on pourrait renoncer à cette notion de souverain pontificat sans rayer d'un trait de plume, non seulement le deuxième millénaire de l'ère chrétienne au cours duquel s'est approfondie la compréhension du rôle du Pape, mais aussi une bonne partie des enseignements et des

pratiques du premier millénaire...

\* Je préfère parler de synodalité, même si ce terme est moins utilisé en contexte latin, que de collégialité. La collégialité renvoie en effet trop facilement à une conception juridico-politique "démocratique" qui est évidemment fort éloignée de la nature de l'Eglise.

\*\* Alors qu'actuellement, les patriarches n'ont autorité que sur un territoire et non sur les fidèles de leur Eglise qui ont émigré.